

RAPPORT DE GESTION

sur l'activité de l'association en 2024

SOMMAIRE

I - L'ACTIVITE.....	1
II - LES RECETTES	2
III - LES DEPENSES	2
IV - RESULTAT	2
V – PERSPECTIVES.....	2

I - L'ACTIVITE

9 mutuelles ont apporté leur concours à la réalisation des actions solidaires que nous réalisons avec elles et par elles.

Rappelons que pour elles, le partenariat Mutuelle & Solidarité, associe avec justesse la vision d'une identité mutualiste historique avec la nécessité d'un rayonnement commercial indispensable à leur développement au sein d'une société qui se veut ouverte et socialement responsable.

Ces mutuelles partenaires sont représentées par **130 732** sociétaires simultanément adhérents de l'association M&S, et donc acteurs essentiels de la solidarité collective qu'ils font vivre.

Au courant de l'année **2024**, les actions solidaires entreprises ont atteint un engagement financier de **97 570 €**. Sous le contrôle et la validation de l'association, **23 opérations** ont été initiées et servies par les équipes des mutuelles partenaires.

Une provision globale de **334 593 €** est simultanément constituée et comptabilisée au 31.12.2024. Celle-ci demeure disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2025 et au-delà.

Notre engagement majeur (de l'ordre de 80000 € par an) s'accomplit au travers du service de Téléconsultation médicale **MEDAVIZ**. Le niveau de cet investissement nous a conduit, pour l'année 2024, à renégocier avantageusement le coût annuel de l'opération afin d'assurer la reconduction d'un service que nous considérons utile et à la disposition de **82 459 adhérents bénéficiaires et de leurs familles**. La pratique de cette option s'exerce aujourd'hui dans un cadre légalisé et réglementé, ce qui prépare avec certitude son développement de plus en plus concret face à l'accès et au repositionnement de la médecine en France.

Parallèlement, nous poursuivons la sensibilisation de nos partenaires en les accompagnant dans les réflexions qui visent à renforcer une démarche mutualiste associée à l'action solidaire dans les tendances que suit une société ouverte à l'humain et à son environnement.

La **MAVIM** s'est prononcée pour l'élargissement à tous ses sociétaires de l'adhésion à l'Association dans la perspective de confirmer son attachement aux valeurs sociales d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

II - LES RECETTES

Au terme de l'exercice 2024, **130732 adhérents** cotisent à l'association ; leur contribution génère un produit de **179 301 €**. C'est lui qui constitue notre ressource et qui alimente la réalisation de nos engagements associés aux mutuelles partenaires dans le cadre de leur statut d'entreprise de l'économie sociale et solidaire. Son évolution par rapport à 2023 est quasi stable.

L'autre mission de l'association qui historiquement se rapporte à la souscription pour ses adhérents de contrats d'assurance collectifs, recense actuellement **23 contrats d'assurance collectifs** commercialisés par les mutuelles partenaires, à savoir : **14** contrats SANTE-PREVOYANCE, **5** contrats PROTECTION JURIDIQUE, **4** contrats ASSURANCE SCOLAIRE. La souscription de ces garanties a progressé en 2024 avec un total enregistré de **12570 adhésions (+ 5%)**.

Le produit total de l'exercice comporte la reprise de provisions antérieures pour contribuer aux activités de l'association. Il se monte à **279 176 €**.

III - LES DEPENSES

Au titre de l'année 2024, les charges de l'association se sont établies à **275 325 €**. Elles représentent les dépenses de l'association et se décomposent comme suit :

- frais de services extérieurs (sous-traitance assurée au titre des articles L141-1 et suivants du Code des assurances),
- prime d'assurance de l'association,
- frais de publications légales et de réception,
- frais de publicité et de relations publiques,
- frais de gestion et de fonctionnement : **1 414 €**
- dons et actions de solidarité pour un montant de **97 570 €** (35% des charges)
- une provision globale de **157 111 €** (57 % des charges) est en outre constituée dans les comptes de l'exercice pour être consacrée aux actions solidaires projetées, au fur et à mesure de leur financement et de leur organisation.

Il est rappelé que les actions entreprises et financées par les soins de l'association de même que les coordonnées références des mutuelles partenaires sont référencées dans les informations fournies sur www.mutuelle-solidarite-asso.fr

IV - RESULTAT

En conclusion de l'exercice 2024, le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie d'un montant de **3 851 €**.

Il est proposé à l'assemblée générale de l'association d'affecter ce résultat aux réserves déjà constituées au bilan. Au terme de l'exercice, les capitaux propres de l'association s'établissent à **51 259 €**.

Tous les documents comptables et leurs justificatifs en appui sont à la disposition des adhérents au siège de l'association.

V - PERSPECTIVES

A l'appui des postes et documents comptables, le nombre d'adhérents à l'association pour 2025 est estimé au nombre de 140 000 et les cotisations annuelles recueillies à 190 000 euros. Ces chiffres s'appuient sur les visions propres de développement et d'ajustement de la politique commerciale attenante à chaque mutuelle partenaire associée.